

Manuel de géopolitique

FRÉDÉRIC LASSERRE, EMMANUEL GONON
ÉRIC MOTTET

Manuel de géopolitique

Enjeux de pouvoir sur des territoires

3^e édition

ARMAND COLIN

Illustration de couverture : Train chinois de marchandises au départ de la ville de Xi'an (province du Shaanxi au nord-ouest de la Chine) et à destination de la Lettonie dans le cadre de l'initiative *One Belt, One Road*, octobre 2018. © Lao qiang/Imaginechina/AFP

Mise en pages : Nord Compo

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
	

© Armand Colin, 2016, 2020

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur,

11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-62808-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Nous tenons à remercier, pour leur soutien tout au long de la réalisation de cet ouvrage, Serge Duchesneau, Louise Marcoux, Sylvie Saint-Jacques, Karine Tessier, du Laboratoire de Cartographie du département de Géographie de l'université Laval.

Merci aussi à Sophie Dupré pour ses patientes relectures de l'ouvrage et pour ses commentaires avisés.

Introduction

Le retour d'une discipline aujourd'hui à la mode

C'EST PEU DE DIRE que la géopolitique est redevenue à la mode. Il en est question dès que l'on parle de l'actualité internationale, *a fortiori* si un conflit éclate, comme si le concept de géopolitique résumait tous les éléments qui se trouvent à l'origine du conflit et en suggérerait la conclusion. La fin de la Guerre froide et les bouleversements de la carte du monde qui en ont découlé ont suscité un besoin de comprendre et de là un intérêt marqué pour les éléments d'explication des conflits, des mutations, des changements majeurs qui prenaient forme. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, son crédit scientifique comme sa notoriété étaient sérieusement écornés. La géographie politique était « moribonde et dépassée » en 1969 (*moribund backwater*) selon Baker Berry ; David Slater la trouve en plein développement à l'aube du XXI^e siècle [SCHOFIELD *et alii*, 2002].

En fait, la polyvalence de la géographie politique explique sans nul doute son retour en force, mais aussi le désir du public de trouver un sens dans un environnement international aux règles plus complexes. Cependant, les approches comme les concepts doivent aussi s'adapter aux réalités changeantes : le passage d'une vision bipolaire de l'environnement international à une vision multipolaire a nécessité de réviser les modes de pensée et les méthodologies mises en œuvre pendant un peu plus de quarante ans. Non pas que la Guerre froide ait produit un monde simple, régi par de prétendues « lois géopolitiques » que des adeptes d'un discours simplificateur souhaitaient populariser : même si le terme recouvrait une approche différente de celle d'aujourd'hui, il restait synonyme de moyen de compréhension ou d'explication d'une situation complexe, en ce qu'elle ne se résumait pas à un simple jeu de société entre deux adversaires déplaçant pour son seul avantage stratégique des pions affectés de valeurs équivalentes.

Les quinze premières années de la Guerre froide ont sanctionné l'écart grandissant entre une représentation bipolaire du monde et la réalité d'acteurs secondaires multiples, dotés d'une autonomie politique et économique

croissante. L'emprunt du terme de géopolitique aux militaires brésiliens, pour lesquels il désignait un acte de géographie volontaire, comprenant à la fois une dimension interne (une gestion de crises sociales) et externe (une diplomatie traditionnelle de délimitation de frontières), convenait mieux pour l'élaboration d'une *praxis* prenant en compte les autres acteurs de l'affrontement Est-Ouest : le tiers-monde et la Chine.

Des représentations et des acteurs

La géopolitique, en opérant un syncrétisme d'observations politiques, économiques, géographiques, sociales, voire environnementales, propose une approche qui permet de rendre compte des enjeux de pouvoir sur des territoires, et sur les images que les hommes s'en construisent. Ces représentations collectives ou sociales [DURKHEIM, 1912 ; MOSCOVICI, 1984] sont parfois négligées dans les analyses, sous prétexte qu'elles procèdent de la subjectivité des parties en présence, et ne permettraient donc pas une approche objective, implicitement définie comme relevant du domaine des données quantitatives ou uniquement factuelles. Or, il s'avère que l'analyse des discours et des représentations, et donc des visions subjectives des acteurs, est un outil indispensable pour, d'une part, appréhender la relation entre ceux-ci et l'espace et pour, d'autre part, saisir l'origine des rivalités de pouvoirs que l'on souhaite étudier.

Paradoxalement, et la chose est intéressante, c'est là l'un des héritages des inventeurs de la géopolitique matérialiste – Kjellén ou Ratzel – que d'avoir avant tout, comme Mackinder le fit plus tard pour le Royaume-Uni, contribué à la construction des représentations en matière de politique internationale des États étudiés, Suède ou Allemagne, dans leur environnement régional, puis mondial. Ces auteurs pensaient étudier le rapport, déterministe estimaient-ils, de l'État au sol et à l'espace ; ils ont produit des discours et des représentations géopolitiques qui ont été récupérés, intégrés par des appareils d'État, allant jusqu'à une contribution majeure, dans le cas des thèses de Mackinder et de son héritier Spykman, à la définition de la politique américaine de *containment* pendant la Guerre froide.

Comme au théâtre, les représentations reposent fondamentalement sur les jeux des acteurs qui, individuellement, proposent leur propre lecture de la pièce. Désert des Tartares, Ligne bleue des Vosges ou autre Djihadistan des Talibans ou de l'État islamique sont autant de représentations d'horizons incertains, perdus ou rêvés, portant en germe les prémices d'une (re) conquête territoriale à venir. Mais, même si la mémoire collective perd aisément le souvenir de l'origine des représentations que l'on peut relever (qui inventa, et quand, cette France idéale qu'est l'Hexagone ?), elles sont de toute façon datées et signées, souvent par des intellectuels au service du

prince, qui saura les mobiliser à bon escient. Toute représentation est aussi triée, expurgée, en fait biaisée pour mieux répondre à l'impératif d'icône que les acteurs souhaitent lui attribuer. Les représentations les plus clairement revisitées sont celles qui font appel à l'histoire, qui est réécrite en lettres capitales pour valider les temps longs auxquels certains acteurs se réfèrent¹.

On retient la définition d'un acteur comme toute personne physique ou morale capable d'entreprendre une action pour défendre ses objectifs. Un groupe générique – par exemple, les Britanniques – n'est donc pas forcément un acteur, mais ce groupe social rassemble plusieurs acteurs qui nourrissent des projets qui ont une dimension territorialisée : gouvernement, collectivités, entreprises, associations, etc. Il en est des acteurs comme des représentations : ils sont multiples et une erreur commune – pas seulement aux géopoliticiens – est de trop souvent considérer l'État comme l'acteur unique. L'identification des acteurs aux capitales respectives des États concernés (Washington contre Moscou ; Islamabad contre New Delhi) est certes acceptable en première lecture d'une analyse géopolitique. Mais elle ne doit pas faire oublier que, même dans le cadre d'une diplomatie classique entre acteurs étatiques, la décision d'action est une synthèse qui rend autant compte des luttes de pouvoir au sein des appareils d'État concernés (voire entre l'État et son pouvoir délégué en région), que des enjeux propres à l'État dans son environnement diplomatique. Exception faite de quelques régimes fortement autoritaires, où le pouvoir de décision (et de réflexion) est entre les mains d'une seule personne, toute représentation est un résultat construit et de ce fait daté, représentatif d'une époque et d'un environnement politique ; objet de consommation géopolitique et par là même périssable.

Profession : prophète ou scientifique ?

L'usage du terme de géopolitique paraît être souvent un raccourci commode pour masquer l'ignorance et le désir de simplification que l'incompréhension appelle : ainsi, la simple mention du caractère géopolitique d'une situation permet parfois au quidam de se poser en fin connaisseur des réalités internationales. L'emploi du concept impliquerait le caractère savant et réfléchi d'une pensée nécessairement complexe ; mais plus généralement, le terme n'est qu'un synonyme prisé pour « international » ou « politique ». « La très forte occurrence du mot semble inversement proportionnelle à sa précision », déplore Pascal Lorot [1995]. Ainsi galvaudé, le terme ne signifie plus

1. « Nos ancêtres les Gaulois » ou une « Chine plus vieille que l'histoire » sont des marquages identitaires forts, à destination autant externe qu'interne, ancrant les peuples respectifs dans un long terme que l'histoire ne valide pas toujours.

grand-chose de précis, si ce n'est de permettre, trop souvent, d'invoquer de prétendues « lois de la géopolitique » pour clore péremptoirement le débat sur les stratégies de tel ou tel pays ou sur les événements qui s'y passent, puisque ceux-ci seraient inscrits dans lesdites lois.

Cette improvisation de bon nombre de discours dits géopolitiques « n'est pas le monopole des journalistes dont l'actualité exige qu'ils rendent compte de conflits [...], mais ils forment la cohorte la plus visible des néostrateges du café du Commerce » [FOSSAERT, 1993]. On se souviendra de la controverse qui avait ainsi émergé, lors du déclenchement de la guerre du Golfe en 1990, lorsque de prétendus « géopoliticiens » avaient invoqué avec assurance une méthode d'analyse efficace, au demeurant nébuleuse, pour dégager ces fameuses « lois » de la géopolitique qui leur permettait d'expliquer autant les tenants et les aboutissants de la guerre avec l'Irak que le détail de l'issue du conflit¹. Nombreux sont ceux qui ont été dupes de ces prétentions scientifiques, au reste largement médiatisées.

Mais si l'on doit regretter l'absence d'une réflexion sur le concept même de géopolitique de la part de ces « experts » (encore doit-on leur accorder au moins le mérite d'avoir suscité un débat, qui ne cesse de s'enrichir de nos jours), il faut surtout se rappeler que les travaux antérieurs de géopolitique ne furent pas uniquement destinés à fournir une image globale du monde. Même si la mémoire collective n'a retenu que ces seules productions, parce qu'ayant contribué à susciter un conflit mondial, la discipline géopolitique a enregistré la production de travaux à plus grande échelle, relevant d'une démarche plus structurée et selon une problématique mobilisant les ressources de différentes disciplines scientifiques.

Nous pensons que les problèmes géopolitiques peuvent être analysés par des géographes, des politologues, des historiens, grâce à des méthodes particulières, mais qu'il n'existe pas encore de discipline géopolitique distincte qui justifierait le titre de « géopoliticiens ». L'erreur de nombre de ces « géopoliticiens » a été de croire à la possibilité de réduire l'analyse de l'actualité politique à une axiomatique des stratégies et du rapport des hommes au territoire, à un déterminisme qui permettrait, compte tenu de la configuration spatiale et politique d'une région, d'en expliquer simplement autant les origines que le futur d'un conflit, ainsi que les intentions des acteurs. Cette prétention à la simplicité, qui transparaît dans la légèreté de certaines argumentations, découle d'une approche mécaniste selon laquelle un phénomène procède d'une cause, et où la même cause entraînera l'émergence du même phénomène, quels que soient le lieu et la société concernés.

1. POIROT-DELPECH Bertrand, 1991, « Profession : géopoliticien », *Le Monde*, 23 janvier ; *Hérodote*, n° 60-61, p. 81-83.

Une approche multivariée pour de multiples acteurs

Un travers de certains discours dits géopolitiques consiste ainsi à vouloir se poser en explication unique et définitive [RAFFESTIN *et alii*, 1995]. Pourtant, s'il est un acquis majeur d'une approche géopolitique crédible, c'est que les situations sont toujours complexes et appellent des analyses multidisciplinaires à plusieurs échelles d'espace et de temps.

La géographie étudie l'espace des sociétés humaines ; elle analyse les lieux, les territoires, les relations dynamiques tissées entre les hommes et l'espace géographique, car les espaces des hommes sont aussi des espaces pensés et produits. En se penchant sur les rapports entre l'Homme et son espace, la géographie permet l'analyse géopolitique, qui se préoccupe plus particulièrement des enjeux de pouvoir sur des territoires. Négliger les méthodes géographiques en géopolitique revient à oublier que c'est justement ce déploiement dans l'espace que l'on souhaite étudier. La géopolitique n'est certes pas l'apanage des géographes, mais une analyse géopolitique ne peut faire l'économie d'une analyse spatiale : sans cette dimension, le discours ressortira davantage de la science politique ou de la sociologie politique, disciplines par ailleurs complémentaires dans toute approche géopolitique, mais qui n'appréhendent qu'imparfaitement cette dimension spatiale.

Une approche multivariée, qui s'intéresse autant aux configurations politiques qu'économiques ou sociales, en les croisant sur différentes échelles, et autant aux éléments factuels qu'aux discours des acteurs, se révèle un outil d'analyse intéressant pour les classiques questions de relations internationales. Cet outil est aussi mobilisable pour analyser les enjeux géopolitiques à l'intérieur des États, comme les questions d'aménagement du territoire, de géopolitique urbaine, de trafic de drogue, de construction de représentations nationales, tant il est vrai que l'État est loin d'être le seul acteur à étudier. Les communes, les collectivités locales, les groupes organisés, les entreprises, les trafiquants aussi sont des acteurs qui établissent une relation avec leur espace, qui se le représentent, et dont le déploiement des activités peut entrer en concurrence avec celles d'autres acteurs, individuels ou institutionnels, elles aussi nécessairement reliées à un espace ; concurrence qui implique une problématique géopolitique.

C'est ainsi que des questions comme les luttes entre bandes rivales en milieu urbain peuvent être abordées sous un angle géopolitique, car celles-ci construisent des territoires qu'elles s'approprient ; que la relation d'appropriation privée de l'espace public dans les communautés fermées, aux États-Unis, est un autre cas de géopolitique locale. Mais l'approche géopolitique permet aussi de souligner les multiples échelles d'analyse pertinentes pour des situations complexes, comme on le voit notamment dans les cas

de la guerre civile en Afghanistan, des questions du Cachemire ou des frontières himalayennes, des différends sur les archipels des Spratleys en mer de Chine du Sud : chaque niveau d'analyse permet de souligner une ou plusieurs dimensions de la problématique, et c'est la recombinaison des informations que donne l'examen de chaque échelle qui permet de dresser un tableau synthétique précis de chaque cas.

La première partie de cet ouvrage examine les méthodes d'une géopolitique critique, dans laquelle se trouvent combinées analyse multiscalaire et complémentarité des discours des sciences politique, économique, sociologique. La partie suivante, plus épistémologique, fait le point sur les approches des trois écoles géopolitiques, leur fondement scientifique et leurs relations avec les autres sciences humaines. Enfin, on trouvera dans la dernière partie de l'ouvrage plusieurs études de cas qui illustrent la multitude de combinaison d'échelles qui rendent possible une analyse géopolitique, mais aussi la variété des problèmes que permet d'aborder la géopolitique, reflet des relations complexes que l'homme entretient avec l'espace et de ses multiples façons de l'appréhender.

PREMIÈRE PARTIE

De la méthode en géopolitique

Les objets de la géopolitique

Géopolitique et géographie politique

Un débat fallacieux ?

On trouve défendue, dans les écrits de certains géographes et des politologues de l'école géoréaliste (voir chapitre 6), l'idée que la géopolitique et la géographie sont deux disciplines bien distinctes. Cette distinction ne va pourtant pas de soi, puisque sémantiquement les deux notions sont très semblables, voire identiques, *géopolitique* n'étant qu'une commode contraction de *géographie politique*. Deux écoles, pour des raisons bien différentes, ont développé au début du xx^e siècle pour la première, à partir de 1950 environ pour la seconde, des argumentations contradictoires, mais qui toutes deux réfutent la validité du concept même de comparaison entre géopolitique et géographie politique.

Pour les tenants d'une approche matérialiste très en vogue au début du xx^e siècle (voir chapitre 4), et pour certains réalistes aussi, la géopolitique étudie les rapports entre la politique et l'espace, en ce qu'elle s'efforce de débusquer les influences déterministes du territoire, de l'espace sur les activités humaines. Ils postulent ainsi l'existence de mécanismes quasi téléonomiques dans cette relation du territoire avec les sociétés humaines, c'est-à-dire que les activités de ces dernières peuvent être décrites en donnant une cause territoriale systématique à toutes les activités humaines. Les premiers théoriciens de l'école matérialiste récusèrent la géographie politique encore balbutiante par réaction contre un académisme qui freinait leur enthousiaste élan théorique [LACOSTE, 1993]. Ils rejetèrent la notion de géographie politique, présentée comme une discipline « statique » dont la seule vocation était « la description des États du monde à un moment donné¹ », voire à la limite la description des

1. Article « Géopolitique », *Dictionnaire de géographie*, Paris, Hatier, 1995.

rapports de force entre les différents partis dans le cas des études de géographie électorale. Ils estimaient à leur portée scientifique l'art délicat de la prospective, corollaire logique de la conviction d'avoir mis le doigt sur les mécanismes fondamentaux de la marche du monde ; la mise de leur savoir au service d'une autorité politique était dès lors une tentation à laquelle il était difficile de résister.

Or, ce que les tenants de l'école matérialiste ont grossièrement négligé, outre les nombreuses incohérences de leur théorie, exposées au chapitre 4, c'est que, nous dit Kant, les sciences sociales n'accèdent pas aux objets que leurs auteurs souhaitent étudier, mais aux représentations de ces objets. On ne peut donc pas construire un modèle déterministe, presque mécanique, de l'influence de l'espace sur le devenir des sociétés, puisqu'on ne peut que décrire certaines des qualités du monde passé et présent : il reste à démontrer que ces qualités sont récurrentes, qu'elles ne sont pas affectées par l'action humaine ; il reste à prouver, surtout, qu'elles sont suffisantes pour décrire dans leur totalité lesdits espaces. Il est de plus en plus communément admis d'ailleurs qu'elles ne le sont pas, car la dimension sociale et politique est fondamentale : par exemple, la gestion du territoire par l'Empire romain n'avait rien de commun avec celle du royaume lombard ou des États de l'Église, pourtant sis sur le même territoire, outre que ce qui vaut pour une société sur un territoire donné n'est pas forcément vrai pour une autre.

De fait, en réaction aux excès de l'école matérialiste, de nombreux géographes sont devenus soucieux de ne pas délaisser le champ d'étude géopolitique depuis que ces discours, bons ou mauvais, ont acquis une certaine audience, en partie grâce à un effet de mode qui remonte au début des années 1990, avec l'effondrement du bloc communiste et la première guerre du Golfe. Ce faisant, ils ont récusé le terme de géopolitique, du fait de l'engagement politique des matérialistes et de leur compromission avec des projets expansionnistes durant l'entre-deux-guerres¹, mais aussi à cause du caractère passablement galvaudé du terme géopolitique, repris par beaucoup d'amateurs et de prétendus « géopoliticiens » et autres « géopolitologues » pour donner du poids à des discours qui n'ont souvent de géopolitique que le nom.

Désireux de poser leur discours comme scientifique, par opposition à ces excès, ces géographes, dont Jacques Lévy, Roger Brunet et Claude Raffestin notamment, souhaitent s'en tenir à des approches et à des outils et concepts théoriques classiques qu'ils estiment objectifs, comme les techniques quantitatives,

1. Pour Claude Raffestin [1995], la géopolitique (autant que son original « *geopolitik* ») est un concept daté et idéologiquement marqué, inséparable des thèses du gouvernement nazi. Il ne saurait être légitimement mobilisé hors de son contexte historique, celui de la pensée géographique allemande de l'entre-deux-guerres. Pourtant, si le devoir de mémoire est nécessaire et s'il importe de se souvenir des excès de l'école matérialiste, il serait injuste de refuser l'usage du terme, parce que le contexte n'est plus le même : la géopolitique ne se résume pas à son école matérialiste (voir chapitre 4), ni celle-ci aux seuls écrits des géographes nazis d'ailleurs.

l'analyse des réseaux, les études régionales, la géographie économique et le modèle centre-périphérie. Ils récussent parfois, en conséquence, des approches pourtant essentielles en géopolitique, comme l'analyse des représentations des différents protagonistes et la présentation de leurs arguments, sous prétexte de non-scientificité de ces images et de ces discours : ceux-ci sont nécessairement, en effet, le produit d'ambitions territoriales des autorités politiques. Ils oublient, ce faisant, qu'ils gommant ainsi ce qui constitue la trame même des problématiques politiques en géographie : la relation complexe des groupes avec un territoire.

Par extension, ils laissent supposer, en évacuant ces discours qui sont *hic et nunc* inscrits dans un territoire et dans une époque, que les problématiques politiques sont atemporelles, qu'un certain cadre géographique ne peut produire qu'un seul type de problème politique. Cela ne correspond pourtant sans doute pas à leur conception dans la mesure où le déterminisme est une doctrine rejetée aujourd'hui par les géographes. Cette opposition entre géopolitique et géographie politique renverrait à un certain rigorisme, à un certain académisme, à une prudence du discours dans le cas des tenants de la géographie politique, pour qui la géopolitique pécherait par absence de précautions méthodologiques dans la quête d'un paradigme des relations entre territoire et politique, et prêterait trop volontiers ses services aux princes de toutes les époques.

De fait, la distinction entre géographie politique et géopolitique ne porte pas réellement sur des questions de nature des objets étudiés, mais souligne deux conceptions différentes de la discipline, de ses méthodes et des limites de l'engagement de ses chercheurs : à un extrême, les matérialistes prétendent que la géopolitique ne doit pas se limiter, du fait de considérations méthodologiques, à définir une théorie politique générale du territoire ; dans l'autre, on estime que recourir à des catégories non objectives comme les discours et les images mentales, même comme objet d'étude, entacherait d'erreur toute démarche scientifique de façon rédhibitoire. Il importe ici de souligner ce que cette distinction a de très partiel dans les discours qui cherchent à faire croire à une différence fondamentale. On ne voit nulle part débattre de différences dans la nature des objets étudiés, élément pourtant fondamental de la définition des disciplines scientifiques. Au-delà des ambitions politiques des matérialistes, et des soucis de probité scientifique des opposants au nom même de la géopolitique, il est tout de même possible d'établir un certain nombre de points.

Une distinction opératoire est-elle possible ?

On peut relever la distinction qu'a proposée Stéphane Rosière [2003] entre les deux expressions, une géographie politique consacrée à l'étude du « cadre politique » (celui-ci étant constitué de territoires, frontières, réseaux, pôles

et lieux symboliques), et une géopolitique définie par « l'étude de l'espace considéré comme un enjeu », et impliquant des acteurs, opposés ou alliés. Yves Lacoste [1997 et 2003] avait également tenté d'établir un semblable *distinguo* entre la géographie politique, « analyse des caractères géographiques des phénomènes politiques », « étude de la spatialité des différentes catégories de phénomènes politiques », et la géopolitique, « étude des différents types de rivalités de pouvoirs sur des territoires » [LACOSTE, 1997b]. Autrement dit, la description des structures politiques (distribution du pouvoir entre centre et région ; structure spatiale de l'administration ; subdivisions du territoire ; statut des frontières...) relèverait de la géographie politique, tandis que l'analyse des enjeux dynamiques de pouvoir sur des espaces, des lieux, constituerait le champ propre de la géopolitique. Thierry de Montbrial [2006] propose aussi de différencier une géographie politique qui aurait pour objet la trame géographique, économique des interactions entre États, alors que la géopolitique se pencherait sur les idéologies relatives aux territoires, une définition proche de celles des rivalités de pouvoir sur des territoires.

Ces définitions soulignent bien la complémentarité de ces deux discours, voire leur identité, un élément déjà acquis chez les Anglo-Saxons, qui insistent sur la dimension de rivalités entre États dans la définition de la géopolitique, sous-ensemble de la géographie politique [MUIR, 1997 ; WITHERICK, 2001 ; GLASSNER et FAHRER, 2004]. Mais d'autres auteurs estiment que le débat sur ces différences entre géopolitique et géographie politique relève de « subtilités dialectiques » [PHILIPPONNEAU, 1999], puisque la Commission de géographie politique et de géopolitique du Comité national français de géographie intègre les deux termes sans que personne ne s'en émeuve...

Bref, si l'on peut déplorer que circulent de nombreuses définitions de la géopolitique, souvent partielles et ambiguës [TEULON, 1999], il apparaît que le débat entre géographie politique et géopolitique est largement un faux débat. Ce n'est pas parce qu'au sein d'une discipline coexistent plusieurs approches qu'une distinction de nature s'est établie de manière pérenne. Autrement dit, les diverses conceptions de la géopolitique ne sauraient rendre compte de façon crédible d'une différence de nature entre géographie politique et géopolitique. Tout au plus peut-on parfois voir, dans le nom que l'auteur donne à sa discipline, un indice, au reste assez maigre, des bases épistémologiques sur lesquelles il entend fonder son approche. Entre les partisans d'un rigorisme absolu en géographie, et les matérialistes volontiers déterministes, se trouve tout un éventail d'auteurs que n'effraient ni les erreurs du passé ni le recours à l'étude du discours subjectif. En revanche, une distinction méthodologique, comme l'ont établie Lacoste et Rosière, peut être légitime.

La géopolitique est-elle une science ?

Le large éventail de thématiques géopolitiques (voir chapitre 6) ne doit pas laisser croire que le discours géopolitique de celui qui souhaite éviter les écueils du déterminisme, de la réécriture simplificatrice de l'histoire, ou les dangers du conseil partisan au prince, ne procède pas d'une méthode rigoureuse. Si les écrits de nombreux stratèges autoproclamés, dans leur version café du Commerce, ont pu populariser l'image d'une géopolitique passe-partout, d'une discipline « qui se sent », il importe de rappeler que, comme toute discipline scientifique, la géopolitique implique une certaine méthode et un certain savoir, même si elle s'enrichit d'approches multidisciplinaires.

La question des méthodes de la géopolitique renvoie tout d'abord à celle de son caractère scientifique, écorné aux yeux de beaucoup de chercheurs du fait des erreurs des matérialistes du début du xx^e siècle, de sa récupération par des penseurs ultranationalistes voire fascistes, et de l'amateurisme des néostratèges et autres géopoliticiens. Plus généralement, elle n'est pas dissociable du débat sur le caractère scientifique de la géographie même.

La vocation de la géographie réside dans l'étude des caractéristiques spatiales des différentes catégories de phénomènes perceptibles et isolables par la pensée, qu'ils soient physiques ou humains. Des sous-disciplines spécialisées se sont concentrées sur chacune de ces catégories (pédologie, climatologie, morphologie, aménagement, géographie des transports, culturelle, industrielle, etc.) et ont développé des méthodes propres et des relations avec d'autres disciplines de façon spécifique, soulignant le caractère très éclectique des savoirs géographiques. Ces évolutions autonomes des sous-disciplines ne doivent pas masquer leur complémentarité, car dans la réalité, les phénomènes géographiques, qu'ils soient humains ou physiques, restent indissociables [LACOSTE, 1993].

Pour autant, peut-on parler de science géographique ? Sans vouloir trancher le débat, Lacoste évoque les réflexions de Michel Foucault à ce sujet. Le philosophe a opéré une distinction entre les sciences *stricto sensu*, qui se concentrent sur une partie de plus en plus restreinte de la réalité au fur et à mesure que l'évolution des connaissances appelle et permet une division plus stricte du travail de recherche, et les savoirs scientifiques « dont les raisons d'être sont de combiner, *en fonction d'une pratique*, des éléments et des outils de connaissance produits ou élaborés par diverses sciences » [LACOSTE, 1988], comme la médecine ou l'histoire. La géographie correspond bien à cette définition, puisqu'elle combine les enseignements des sciences naturelles dans son volet physique et des sciences sociales dans son volet humain. Encore faut-il que la géographie, pour satisfaire la définition, ait un but. Là-dessus, point de doute possible : outre son aspect de savoir, la géographie est indissociable des pratiques politiques.

Cette étude des phénomènes spatiaux, objets de la géographie, permet tout autant d'élaborer des méthodes d'analyse spatiale que de définir des procédures de gestion de l'espace ; autrement dit, la géographie sert tout à la fois à comprendre l'interaction entre l'Homme et ses espaces qu'à agir sur ces espaces, bref à y mener des actions de l'ordre du politique, puisqu'elles concernent l'espace de tout un chacun. C'était là le sens du pamphlet d'Yves Lacoste, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre* [1976]. Pendant longtemps, la tâche des géographes était essentiellement de dresser des cartes afin de rendre compte de la configuration du territoire aux souverains qui commandaient ces travaux et les finançaient : la carte permettait de se représenter une réalité impossible à appréhender sans l'abstraction qu'elle suppose, à savoir l'ensemble d'un territoire ; du coup, elle permettait de le gérer et de donner des ordres coordonnés aux différents points dudit espace. Cette pratique n'est pas incompatible avec la démarche scientifique, même si, en l'occurrence, elle relève du domaine de la politique : elle peut être utile par le biais de l'aménagement du territoire, par exemple. Le piège dans lequel sont tombés les matérialistes a été de prétendre que leur démarche au service du prince demeurerait scientifique.

Les objets de la géopolitique

Si la géopolitique peut être un savoir scientifique, qui combine les apports de différentes disciplines, elle se définit par son objet d'étude qui la distingue des autres branches de la géographie. Une formulation générale consiste à définir la géopolitique comme l'étude des différents types d'enjeux de pouvoir et d'identité sur des territoires, et sur les représentations qui leur sont associées. Une seconde définition, plus précise, a été proposée par Michel Foucher, dans une synthèse de ses travaux sur les frontières : « une géopolitique des frontières s'attache à élucider les raisons, les acteurs et les effets des tracés, et analyse les interactions externes et internes que les dirigeants des États et les peuples des frontières nouent autour d'elles, ainsi que des discours et des représentations qui les accompagnent et les étayent » [FOUCHER, 1988]. Quittant le champ particulier d'une géographie des frontières, l'auteur avance une définition globale de la géopolitique, qu'il propose comme « une méthode globale d'analyse géographique de situations sociopolitiques concrètes envisagées en tant qu'elles sont localisées, et des représentations habituelles qui les décrivent. Elle procède à la détermination des coordonnées géographiques d'une situation et d'un processus sociopolitique et au décryptage des discours et des images cartographiques qui les accompagnent ». M. Foucher présente ici l'idée que tout phénomène politique qui se déploie dans l'espace est objet d'étude de la géopolitique. Ce déploiement spatial du politique est incontournable, parce que nous sommes incarnés et que la communauté

dans laquelle nous vivons, et autour de laquelle s'organise la vie publique, est inscrite dans l'espace. M. Foucher insiste aussi sur l'importance des discours et des représentations dans l'approche géopolitique, en particulier des discours historiques, vrais ou non, qui ont tendance à devenir des instruments pour légitimer les positions politiques.

Ces définitions présentent un double mérite ; le premier, de poser la géopolitique comme une méthode d'analyse, et non pas comme un catalogue de qualités dont seraient affectés tel territoire en jeu ou telle situation politique localisée, qualités conférées par de prétendues « lois de l'espace » ; le second, de la rattacher à la discipline géographique, soit de mettre en avant le territoire comme élément central de l'analyse géopolitique, instrumentalisé à des degrés divers par les acteurs selon leurs compétences effectives : aménagé, quadrillé, ou simplement rêvé faute de pouvoir le posséder. Encore faut-il que la dimension territoriale des enjeux soit exprimée, révélée : il convient à notre sens d'évoquer le terme de crise¹ que l'on comprendra dans sa définition mathématique comme toute variation forte à une tendance donnée. La crise peut être l'expression – manifeste – de représentations ou de revendications contradictoires affectant un territoire donné. Il ne s'agit pas seulement de rendre compte de situations de crise ou de conflit, mais aussi, et plus simplement, de situations ordinaires, qui peuvent ou non évoluer vers une telle forme : géopolitique de la guerre, mais surtout géopolitique de la paix, en ce que la situation de conflit n'est pas l'unique domaine de mise en œuvre d'un raisonnement géopolitique.

Si le concept de géopolitique a été initialement marqué par la place centrale accordée à l'État, il importe de ne pas oublier que l'État n'est pas le seul acteur possible en géopolitique. Toutes les communautés et organisations politiques (communes, régions, institutions supraétatiques, communautés territoriales à diverses échelles) agissent également, dès lors que l'on prend en compte leurs capacités ou compétences à raisonner, mais surtout à agir sur le territoire qu'elles gèrent. Il en va de même des groupes sociaux, à commencer par les sociétés dont les représentations ne coïncident pas nécessairement avec celles de l'État englobant. Les groupes constitués, minorités ethniques, minorités sociales, groupes de pression, les entreprises, les acteurs socio-économiques produisent, dès lors que leurs activités se déploient sur un territoire, des représentations de ce territoire et peuvent souhaiter des changements dans la façon dont celui-ci est organisé, changements qui peuvent à leur tour heurter les intérêts ou les représentations d'autres groupes.

1. On peut s'en étonner, mais il est rare que les termes de crise ou de tension, qui pourtant reviennent de façon récurrente dans les ouvrages ou articles de géopolitique grand public, soient définis. Celui de conflit apparaît tellement explicite qu'il est encore plus rarement commenté : journalistes et experts se soucient peu de classer les conflits dans une typologie qui les rendrait compréhensibles au public ; seuls les militaires semblent s'y intéresser, mais leur timidité éditoriale prive le monde scientifique de leurs réflexions.

Les luttes pour le partage de l'espace urbain, entre les gangs criminalisés et leurs méthodes d'appropriation de ces espaces convoités, constituent des exemples de situations concrètes qui se déploient à une échelle qui n'est que rarement explorée par les auteurs. Pourtant, il s'agit là d'autres illustrations de rivalités de pouvoir portant sur des territoires ; les forces de police ne s'y trompent pas, qui ont généralement intégré une approche géographique à leurs méthodes d'enquête dans la lutte contre le crime organisé. La méthode géopolitique peut permettre de mettre en évidence les stratégies de prise de contrôle d'un territoire et de développement de réseaux, stratégies qui, à leur tour, seront analysées par les forces de police afin de contrer les activités criminelles.

On est loin, désormais, d'une analyse d'une prétendue « influence » du milieu naturel sur les États (voir chapitre 4). La géopolitique se veut un discours structuré, étayé par des observations de terrain, destiné à expliciter des enjeux de pouvoir sur des territoires, sans tomber sur les écueils de la généralisation abusive.

Chapitre 2

Concepts fondamentaux de l'analyse géopolitique

ON RECENSE de nombreux concepts utiles en géopolitique, des concepts qui proviennent du champ de la géographie, mais aussi des sciences politiques. Il ne s'agit pas ici de présenter une liste exhaustive, difficile à établir, de l'ensemble des concepts pertinents, ne serait-ce que parce que cette liste dépend aussi de chaque cas de figure étudié. Nous présenterons ici des concepts centraux, fondamentaux, avec des illustrations de leur pertinence pour l'analyse de certains cas.

La relation entre acteurs et espace : la notion de territorialité

La territorialité : comment vit-on l'espace ?

Des espaces et des territoires

L'analyse géopolitique se penche bien évidemment sur des lieux, des espaces. Ces espaces sont vécus, appréhendés, revendiqués, exploités par des acteurs, sans lesquels l'analyse géopolitique n'a pas de sens, car sans acteur, il n'y a pas de dynamique des territoires, pas de rivalité de pouvoir sur ces territoires. La géopolitique dépend donc étroitement des décisions des acteurs et non de qualités immanentes à l'espace. Ce sont ces espaces appropriés, symboliquement ou concrètement, qui deviennent des territoires. On peut distinguer les espaces légitimes [LÉVY, 1996], s'ils disposent d'une reconnaissance juridique (État, mais aussi région, municipalité, territoires supraétatiques comme l'Union européenne...); des espaces pratiqués (notion d'espace vécu d'Armand Frémont [1976]), exploités, revendiqués, représentés. Joël Bonnemaison [1981] a très bien démontré ce processus de construction des territoires des archipels océaniques, soulignant que ceux-ci sont des ensembles

de lieux hiérarchisés selon une représentation propre au groupe qui l'habite, et connectés par des réseaux d'itinéraires : un territoire est *pratiqué* et *pensé* [LASSERRE et LECHAUME, 2003].

L'espace mondial est ainsi divisé en territoires politiques, les États, fondements de l'approche réaliste en géopolitique. Mais l'espace n'est pas discriminé uniquement en fonction de cette appropriation politique : il est aussi marqué par des espaces socioculturels, aires linguistiques, sociales, religieuses, qui peuvent parfois interagir avec les espaces politiques. La discordance entre espaces étatiques et espaces linguistiques ou religieux n'entraîne pas de nécessaire tension : celle-ci naît de la perception de cette discordance et de l'idée de son illégitimité.

L'espace est aussi un ensemble de lieux, lieux de mémoire [NORA, 1993] où la construction de l'histoire de certains groupes ou acteurs s'incarne, et qui dès lors acquièrent une valeur géopolitique ; mais aussi lieux de vie, lieux de production, lieux d'échanges, lieux de loisirs, lieux où s'incarnent des valeurs d'un groupe : espaces protégés, villes, marchés, ports, zones industrielles... Certains de ces lieux acquièrent plus d'importance (économique, politique, sociale) que d'autres : on parle alors de pôles, lesquels structurent les relations entre les différents lieux et espaces d'un territoire, selon des hiérarchies qui varient dans le temps.

Des acteurs

Les acteurs agissent dans et sur l'espace. Un acteur n'est pas forcément un État : il peut être un individu, un groupe, ou une structure. La cohérence de sa démarche est variable, dans le temps comme vis-à-vis d'autres acteurs. Au-delà des acteurs directement liés à des territoires (État, collectivités locales), la société produit aussi des espaces qui peuvent interagir avec les territoires politiques : des aires culturelles, des espaces appropriés, des réseaux qui entrent en concurrence avec le maillage territorial.

Les acteurs, qu'ils soient sociaux, économiques ou politiques, forment un objet d'étude fondamental en géographie politique [ROSIÈRE, 2006]. En effet, les acteurs développent des pratiques spatiales, qui découlent de stratégies qui peuvent parfois les opposer. Ces pratiques spatiales renvoient tout autant aux modes de vie, donc à des aspects sociaux et économiques, qu'aux techniques de production, de contrôle du territoire, voire au déploiement des stratégies spatiales d'une organisation *a priori* non politique comme la Compagnie de Jésus [FOUCHER, 1990] ou l'Église catholique [CHAMUSSY, 2002].

La territorialité

Le concept de *territorialité* est une notion clé qui, avec le concept de territoire, est au cœur même de la réflexion en géopolitique [LASSERRE, 1998 ; COX, 2002]. La territorialité est le rapport, individuel ou collectif, à un

territoire, autrement dit la somme des représentations qui lui sont associées et des pratiques dont il est l'objet. Ce concept associe donc des pratiques objectivables, mais aussi des représentations forcément subjectives et dont les contours sont parfois difficiles à cerner, comme on le verra, car les pratiques spatiales de chaque acteur procèdent fondamentalement du rapport qu'il entretient à son territoire par le biais de sa raison et de ses sentiments, donc de ses *représentations*.

Au début du xx^e siècle, la décision de mettre systématiquement en valeur les ressources en eau de l'Ouest américain par le biais de grands barrages et de canaux de transfert massif procède ainsi d'une territorialité particulière, dans laquelle les aménagements technologiques majeurs en vue de développer l'irrigation intensive (pratique spatiale) sont au service d'une représentation (l'eau au seul service de l'Homme ; le territoire à exploiter comme signe de la souveraineté et de la Destinée manifeste). Dans les rivalités entre bandes criminelles pour le contrôle de zones de vente de drogue, la pratique spatiale (méthodes de protection des revendeurs ; d'information sur les opérations policières ; marquage des frontières des territoires urbains par des graffitis) se double de représentations qui associent le territoire ainsi borné à l'identité du groupe et à un réseau social fort hiérarchisé et porteur de sens [LASSERRE, 2001a].

La territorialité est un concept vaste, englobant, qui synthétise les relations établies entre un acteur et son territoire, relations qui peuvent parfois l'amener en compétition avec d'autres acteurs, du fait de pratiques antagonistes ou simplement différentes, ou du fait de représentations divergentes au sujet de ce territoire.

Les représentations : modèles de perception du réel, discours sur la réalité

Le concept de représentation territoriale, évoqué précédemment, constitue une innovation majeure de l'école géographique en géopolitique. Une définition générale de la notion de représentation serait une structure cognitive et mentale relativement globale et abstraite, laquelle constitue un modèle interne à un groupe, à un individu, ayant pour fonction de conceptualiser le réel, puisque ce dernier ne peut être appréhendé dans sa totalité, mais uniquement à travers ce que nous en percevons, mieux, à travers les structures que nous construisons à partir de nos perceptions afin de donner sens à ces dernières. Ces constructions sont donc fonction des prismes à travers lesquels l'individu regarde le monde extérieur, et ces prismes sont le produit de sa propre histoire, mais aussi des conventions culturelles du groupe dans lequel il vit.

La prise en compte des représentations territoriales dans la démarche d'analyse géopolitique n'allait pas de soi, pour deux ordres de raisons, l'un tenant à la conception de ce qui fonde un raisonnement scientifique, l'autre

tenant à l'idée des objectifs des sciences sociales. On a souvent, au cours de discussions avec des politologues et certains géographes, perçu une certaine réticence à l'égard de l'idée que des discours contradictoires pouvaient constituer des éléments d'enquête, puisque certains de ces discours, relevant de la propagande, étaient nécessairement faux. La prémisse de cette réticence réside dans l'idée que, pour produire une recherche vraie, il ne faut se baser que sur les seuls éléments avérés ; agir autrement reviendrait à faire œuvre de journaliste, une étiquette peu flatteuse dans la bouche de nombreux chercheurs... Or, un tel raisonnement confond démarche et éléments de recherche : s'il est difficile de produire un discours vrai et crédible avec des propositions inexactes, on peut produire des propositions vraies à partir d'un effort d'analyse de discours, qu'ils soient vrais ou faux. Telle n'est d'ailleurs pas la question : il ne s'agit pas de trancher entre les protagonistes d'un différend, mais d'exposer leurs arguments afin de mieux saisir les enjeux de la dispute, les façons dont elle a peu à peu pris sa forme actuelle, et les stratégies, conscientes ou non, de recours aux discours pour légitimer les prises de position.

Par ailleurs, depuis leur émergence au début du xx^e siècle, les sciences sociales se sont attachées à perfectionner des modèles et des systèmes théoriques permettant de conceptualiser et de mieux saisir, mais à un fort degré d'abstraction, les structures que l'on croyait régir le fonctionnement des sociétés humaines, de leurs activités politiques et économiques, de leurs rapports les unes aux autres et avec leur environnement. Marxisme, structuralisme, positivisme, réalisme, idéalisme, matérialisme, ces théories de la connaissance et de l'organisation des sociétés procédaient ainsi de la conviction que des concepts de valeur universelle pouvaient rendre compte des structures sous-jacentes qui, pensait-on, régissaient ces sociétés. En cela, ces approches conceptuelles s'efforçaient de prendre pour modèle les sciences exactes, qui sont à même de formuler des lois vérifiables ; mais elles négligeaient le fait, d'une part, que les sciences exactes peuvent vérifier leurs théories par voie d'expérimentation, et que, d'autre part, le chercheur en sciences exactes est *a priori* indépendant de son objet d'étude, ce qui n'est jamais le cas en sciences sociales, puisqu'il est inscrit dans l'ensemble des réseaux et des interrelations qui tissent la trame dont il veut étudier une partie¹.

La théorisation structurale de l'ensemble des phénomènes sociaux l'a donc longtemps emporté sur une démarche moins abstraite et plus phénoménologique [LACOSTE, 1993], au nom sans doute d'une incontournable théorisation prétendument nécessaire à un statut de scientificité reconnu.

1. En fait, même les sciences exactes ne sont pas à l'abri de la difficulté de dépasser les représentations et les *a priori* des chercheurs, car les idées de l'époque influent sur les orientations et les méthodes que les chercheurs donnent à leurs travaux. À ce sujet, on lira avec bonheur GOULD Stephen Jay, 1991, *La vie est belle. Les surprises de l'évolution*, Paris, Le Seuil.

L'échec de plus en plus patent des modèles théoriques en sciences sociales à rendre compte de façon satisfaisante des cas particuliers et réels a conduit de nombreux chercheurs à reconsidérer cette nécessaire théorisation systématique et préalable, théorisation qui fonderait le caractère scientifique d'une démarche de recherche en sciences humaines. Or, cette conception, pour utile qu'elle ait pu être dans la définition d'une démarche rigoureuse, n'est elle-même qu'une représentation !

Que l'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas de plaider ici, à l'instar des matérialistes allemands du début du siècle ou des scientifiques soviétiques de l'entre-deux-guerres, pour une quelconque redéfinition de l'approche scientifique, au nom d'un supposé biais idéologique, héritage bourgeois ou excès d'académisme. Il n'est question que de constater l'utilité et la validité, dans la démarche géopolitique en particulier, en sciences humaines en général, d'une démarche qui accepte comme éléments d'étude pertinents des discours et des images autrefois rejetés pour cause de parti pris, de biais politique, de subjectivité. Dans le cas des représentations territoriales, leur prise en compte permet de saisir les enjeux que constitue le territoire pour les parties en cause, de rendre compte des argumentations, officielles et implicites, et de souligner les mécanismes qui ont présidé à l'élaboration de positions parfois conflictuelles, à tout le moins souvent différentes.

Par exemple, il apparaît d'autant plus difficile d'espérer résoudre le conflit territorial en mer de Chine du Sud que les revendications des divers protagonistes ne s'alimentent pas uniquement des seuls avantages matériels que la possession des îlots permettrait d'obtenir, mais également des représentations spatiales dans lesquelles la place des différents pays riverains est agencée selon des hiérarchies opposées, ou dans lesquelles l'appartenance supposée des espaces maritimes se trouverait légitimée par leur propre nom (ne parle-t-on pas de mer de *Chine* du Sud ?) [LASSERRE, 1996, 1999 ; MOTTET *et alii*, 2017].

La représentation qu'un État est un territoire défini par une frontière linéaire et continue, où s'étend de façon uniforme la juridiction d'un centre politique, est une représentation datée et d'origine occidentale, même si d'autres États ont pu développer des concepts territoriaux semblables, comme la Chine ou, à un moindre degré, l'Égypte ancienne. L'opposition cruciale entre centre et périphérie fonde la représentation territoriale des royaumes d'Asie du Sud-Est. L'État et son territoire étaient structurés non pas tant par des frontières linéaires qu'autour de la loyauté des populations envers leurs chefs, et de ces chefs envers la monarchie. La structure globale de l'État reposait donc sur un réseau d'allégeances, dont on concevait que la solidité fût parfois décroissante avec la distance, constituant une suite concentrique d'espaces sur lesquels le degré de contrôle était décroissant. Cette représentation spatiale d'un territoire caractérisé par un gradient

de contrôle politique permet de comprendre la politique du Siam face aux prétentions britanniques et françaises au XIX^e siècle : céder successivement des territoires périphériques afin de préserver la souveraineté du centre. Cette représentation constitue encore aujourd'hui le fondement des problématiques territoriales des États de la région : les peuples des marges, des périphéries, n'ont pas renoncé à ce principe d'une large autonomie que leur conférait leur distance au centre politique, alors que les nouveaux gouvernements issus de la décolonisation (Birmanie, Vietnam) ou fortement influencés par les représentations occidentales (Thaïlande) ont tenté d'imposer le modèle d'État occidental qui suppose une uniformité du contrôle politique du territoire [GRUNDY-WARR, 1993].

De la même façon, il n'est pas possible de comprendre les enjeux géopolitiques en Afghanistan sans tenir compte de la représentation pachtoune selon laquelle le pouvoir devrait revenir légitimement à cette composante du peuple afghan, au détriment des autres minorités ; sans tenir compte non plus des représentations pakistanaïses d'une forte insécurité stratégique. Ce sentiment d'insécurité s'explique par le conflit récurrent avec l'Inde, à l'Est, et par l'instabilité de la frontière ouest avec l'Afghanistan, dès 1963, avec les revendications irrédentistes afghanes sur les territoires peuplés de Pachtoune, *a fortiori* après 1979 avec l'invasion soviétique.

L'appropriation du territoire : de la *Province of Quebec* britannique à la nation québécoise

De même, dans le débat politique et constitutionnel canadien, les modèles auxquels il est fait référence opposent un État central fort, ou à tout le moins capable de coordonner les politiques des provinces, à un État confédéral, dans lequel le centre ne garderait que des fonctions de sécurité, de définition d'une politique monétaire, etc. Au modèle de la Nation une et soudée, très vivace au Canada anglais, s'oppose le modèle québécois des deux peuples fondateurs, de l'État incarnant cette double réalité culturelle et la reflétant dans des institutions politiques très décentralisées.

La représentation nationaliste canadienne-anglaise propose un modèle géographique fonctionnel, dans lequel chaque région du pays, individualisée par ses ressources, a une fonction précise à remplir dans l'économie du pays ; au contraire, les nationalistes québécois parlent de régions culturelles, de langue, de conflits politiques entre communautés. Denis Monière [1977] exprime parfaitement cette opposition :

« La première conception se fonde sur le postulat de l'égalité des deux peuples fondateurs et de la nécessité de la décentralisation. Ainsi, Jean Lesage, pourtant fédéraliste convaincu, engage dès son arrivée au pouvoir [au Québec] une

lutte avec le gouvernement fédéral et développe la thèse du statut particulier. [...] Le Canada, pour lui, était constitué par deux nations ou deux majorités distribuées géographiquement de façon inégale [...].

Au Canada anglais, la thèse du statut particulier n'a pas beaucoup de partisans. On [n'y] comprend pas pourquoi le Québec remet en question l'unité canadienne. Le *Winnipeg Free Press* écrivait : "Le fait fondamental est qu'il n'y a pas ici association entre deux communautés égales. Nous sommes égaux devant la loi, nous avons des droits égaux dans nos langues respectives, nous sommes égaux à titre d'individus, mais sur le plan politique nous ne sommes pas égaux." »

Ces oppositions de représentations se sont développées parallèlement à l'évolution de la représentation territoriale des Canadiens français. Des grandes étendues continentales au territoire national québécois, l'image du domaine des francophones du Canada a ainsi subi de considérables évolutions. Celles-ci illustrent le caractère mouvant de la représentation qu'un groupe se construit de lui-même et de son territoire.

Le territoire des francophones, c'est d'abord celui, vécu, de la vallée et du golfe du Saint-Laurent, mais ce territoire vécu se double du territoire de l'empire, de la vastitude du Canada, domaine des coureurs des bois et des explorateurs, Champlain (1603-1616), Marquet et Jolliet (1673), La Vérendrye (1731-1743), des découvertes du Mississippi, des Rocheuses. C'est leur souvenir et celui de leurs explorations qui nourrissent, encore aujourd'hui, le sentiment que le Canada actuel est un héritage et une invention canado-française.

Après la conquête britannique de 1763, Londres a créé la *Province of Quebec* (1763, étendue en 1774), structure administrative dans laquelle la population francophone ne se reconnaissait pas du tout. Cependant, si les élites francophones ne se sont guère identifiées dans le territoire que leur accordaient les autorités britanniques, les éléments laïcs et libéraux se sont efforcés de profiter des rouages démocratiques institués par Londres pour tenter de faire progresser leur cause. L'expérience tourne mal et l'échec de la Révolte des Patriotes de 1837 marque la fin d'une stratégie laïque et politique de résistance aux Britanniques.

Beaucoup plus que la Conquête de 1760, c'est la défaite des élites francophones libérales qui marque le point de rupture dans l'évolution sociale du Canada français. Le rôle de la chute de Québec est grossi, au point que, deux cents ans après, c'est par cet événement que les nationalistes expliquent les maux du Québec, y compris la dégradation de la langue française, l'échec scolaire, voire le faible dynamisme industriel des Québécois jusque dans les années 1970. Or, dès 1774, les Canadiens français se sont vus reconnaître des droits civiques, un territoire agrandi, le droit d'exercer leur religion et de pratiquer leur langue. Certes, les francophones

étaient politiquement dominés par les Britanniques ; mais une grande continuité sociale doit être soulignée dans la colonie du Bas-Canada, après 1791 (partage de la *Province of Quebec* en Haut-Canada et Bas-Canada) jusqu'aux années 1840. En particulier, l'indocilité des Canadiens à l'égard de l'Église contraste avec l'image que l'on donne généralement de la société canadienne-française à cette époque, celle d'une théocratie fort conservatrice. La Révolte de 1837 a profondément divisé cette société et a marqué l'exil, l'emprisonnement et la défaite des élites progressistes et libérales [LASSERRE, 1998, 2004].

L'Église a su profiter du vide social ainsi créé et du traumatisme qu'a provoqué l'Acte d'Union de 1841 pour imposer son rôle politique et tenter de réaliser son rêve ultramontain. À la recherche d'élites susceptibles de prendre le relais des Patriotes, convaincus que le combat politique est inefficace contre les Britanniques, les Canadiens français trouvent refuge auprès d'un clergé conservateur et agriculturaliste. Celui-ci a encouragé une forte natalité (jusqu'à 55 % au XIX^e siècle) afin d'assurer un accroissement démographique qui permettrait d'assurer aux Canadiens français de demeurer majoritaires sur leurs terres, un phénomène appelé la « revanche des berceaux » et qui a caractérisé la démographie canadienne-française jusque dans les années 1950.

Les francophones du XIX^e siècle considéraient encore l'Amérique du Nord comme leur domaine. Les « Pays d'en haut » étaient l'arrière-pays vaste et indéfini du cœur qu'est le Saint-Laurent. La colonisation à l'Ouest, dans l'esprit de certains intellectuels et du clergé, devait permettre à la « nation canadienne-française » de reprendre « pied à pied » les terres qui lui avaient été arrachées par le conquérant britannique. La représentation territoriale canadienne de l'espace parcouru de la Nouvelle-France était ainsi récupérée au profit d'une représentation canadienne-française d'un espace à coloniser, qui serait francophone non par la vertu d'un gouvernement, puisque la sphère du politique demeurait entre les mains des Britanniques, mais grâce au nombre de colons. La représentation continentale des Canadiens, constituée des espaces arpentés, s'est doublée d'une dimension démographique à la fin du XIX^e siècle : leur territoire serait celui qu'ils habiteraient. Dès lors, c'est vers les espaces encore à mettre en valeur que les efforts de colonisation portèrent : vers le Nord. « Cette Terre Promise du Nord fait revivre une nostalgie française et québécoise du continent perdu » [LOUDER et WADDELL, 1983]. Ainsi s'est développé, dans le Québec de la seconde moitié du XIX^e siècle, un imaginaire territorial reposant sur les « Pays d'en haut » et d'au-delà. « Nous sommes nordiques : on nous l'a suffisamment rappelé », rappelle Jean-Charles Falardeau, dans sa préface de *La Terre promise : le mythe du Nord québécois* [MORRISONNEAU, 1978]. Dans les faits, ces projets se sont rapidement